Publication Officielle



Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du mercredi 25 septembre 2019 à Amiens et par échange de messages informatiques

Présents : Daniel TROCQ, sur place

Jean-Pierre FRIVILLE, Luc LAFORGE , Christian LANVIN , André LEMAIRE , Luc VAN HYFTE et Jean-Marie WARME, par échanges informatiques.

La Commission a procédé à l'examen des dossiers concernant 13 clubs au titre de suivis d'auditions :

- 3 ont fait l'objet d'un simple classement, les clubs ayant satisfait à leurs obligations (Balagny, Laon et Saint-Amand)
- 6 ont nécessité l'envoi d'un simple courrier pour précisions ou complément (Chantilly, Château-Thierry, Gamaches, Guignicourt, Nogent sur Oise et Tourcoing)
- 3 ont fait l'objet d'un courrier avec mise en demeure de produire les documents manquants pour le 31 octobre et assortis d'une amende pour non production de documents : Ailly sur Somme 600 €, Choisy au Bac 150 € et WASQUEHAL 600 €
- 1 a fait l'objet d'un courrier pour annuler l'amende de 150 € infligée le 30 juillet

La date de la prochaine réunion de la Commission n'est pas déterminée.

Daniel TROCQ Président